

ASSEMBLÉE NATIONALE
31 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1867

présenté par
M. Dussausaye

ARTICLE 50

À l’alinéa 4, substituer aux mots :

« aux articles »,

les mots :

« au septième alinéa de l’article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.